Bibliothèque et Archives Canada

États financiers prospectifs
Pour les exercices se terminant
le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014

Bibliothèque et Archives Canada

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers prospectifs sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en février 2013 et cadrent avec les plans décrits dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Daniel J. Caron, Ph.D.
Administrateur général et Bibliothécaire et archiviste du Canada et Président, groupe des Chefs des organismes fédéraux
Gatineau (QC)
Le 2 mars 2013

Mark C. Melanson, CGA
Dirigeant principal des finances
Gatineau (QC)
Le 22 février 2013

Bibliothèque et Archives Canada

État de la situation financière prospectif (non audité)
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	4 569 $	5 783 $
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 179	3 129
Revenus reportés (note 7)	1 080	1 094
Avantages sociaux futurs (note 8)	7 551	3 359
Total des passifs nets	16 379	13 365
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 356	3 579
Débiteurs et avances (note 9)	372	377
Total des actifs financiers nets	2 728	3 956
Dette nette ministérielle	13 651	9 409
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	47 004	46 952
Collections (note 11)	1	1
Total des actifs non financiers	47 005	46 953
Situation financière nette ministérielle	33 354 $	37 544 $

L'information relative à l'exercice se terminant le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1er avril 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Daniel J. Caron, Ph.D.
Administrateur général et Bibliothécaire et archiviste du Canada et Président, groupe des Chefs des organismes fédéraux
Gatineau (QC)
Le 2 mars 2013

Mark C. Melanson, CGA
Dirigeant principal des finances
Gatineau (QC)
Le 22 février 2013

Bibliothèque et Archives Canada

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Charges		
Instruments de réglementation et outils de tenue des documents	3 260 $	4 468 $
Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	21 428	20 636
Documentation de l'expérience canadienne	16 798	18 550
Conservation de la mémoire continue	45 848	44 926
Exploration des ressources documentaires	36 115	37 711
Services internes	33 877	26 643
Total des charges	157 326	152 934
Revenus		
Ventes de marchandises et de produits d'information	283	270
Gain sur l'aliénation d'actifs non financiers	200	190
Revenus divers	62	76
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(45)	(60)
Total des revenus	500	476
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	156 826 $	152 458 $
Financement du gouvernement et transferts		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	121 854	107 193
Variations des montants à recevoir du Trésor	(4 681)	1 223
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	52 613	48 232
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(12 960)	(4 190)
Situation financière nette ministérielle—début de l'exercice	20 394	33 354
Situation financière nette ministérielle—fin de l'exercice	33 354 $	37 544 $

L'information relative à l'exercice se terminant le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1er avril 2012 au 31 décembre 2012.
Informations sectorielles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Bibliothèque et Archives Canada

État prospectif de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013		Résultats prévus 2014	
Coût de financement net après le financement du gouvernement et les transferts	(12 960)	$	(4 190)	$
Variation due aux immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	20 102		3 697	
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 003)		(3 749)	
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(8 499)		0	
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	8 600		(52)	
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(4 360)		(4 242)	
Dette nette ministérielle—début de l'exercice	18 011		13 651	
Dette nette ministérielle—fin de l'exercice	13 651	$	9 409	$

L'information relative à l'exercice se terminant le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1er avril 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Bibliothèque et Archives Canada

État des flux de trésorerie prospectif (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	156 826 $	152 458 $
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(3 003)	(3 749)
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(8 499)	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	(52 613)	(48 232)
Variation de l'état de la situation financière prospectif :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(71)	5
Diminution (augmentation) des passifs	9 112	3 014
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	101 752	103 496
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	20 102	3 697
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	20 102	3 697
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	121 854 $	107 193 $

L'information relative à l'exercice se terminant le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1er avril 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes complémentaires aux états financiers prospectifs (non auditées)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Bibliothèque et Archives Canada est un organisme à l'intérieur du Gouvernement du Canada qui a été établi le 21 mai 2004 à la suite de la fusion de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada. Le rôle de Bibliothèque et Archives Canada a été officialisé par la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. La loi assigne un pouvoir discrétionnaire au Bibliothécaire et archiviste du Canada en vue de la réalisation de la mission de Bibliothèque et Archives du Canada. En vertu de cette loi, aucun document sous le contrôle du gouvernement ou d'un établissement ministériel ne peut être détruit sans l'autorisation préalable du Bibliothécaire et archiviste du Canada. Les documents qui, de l'avis du Bibliothécaire et archiviste du Canada, présentent un intérêt historique ou archivistique devront être transférés sous sa responsabilité et son contrôle.

Bibliothèque et Archives Canada est un établissement faisant partie de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et faisant rapport au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada consiste à préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures; être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada; faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir; servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

•

2. Méthodologie et hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans de BAC qui sont décrits dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.
Les principales hypothèses utilisées sont :

(a) Les activités principales demeureront semblables mais l'allocation des ressources sera ajustée en lien avec la modernisation des activités de Bibliothèque et Archives Canada, et l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.
(b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique est ajustée en lien avec la modernisation des activités de Bibliothèque et Archives Canada, et l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.
(c) Les provisions pour non-recouvrement sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
(d) L'information estimative de fin d'exercice pour 2012-2013 est utilisée à titre de situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2013-2014.

Ces hypothèses ont été adoptées en février 2013.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2012-2013 et pour 2013-2014, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, Bibliothèque et Archives Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment :

(a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influer sur les gains/pertes et sur les charges d'amortissement.
(b) La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
(c) La conjoncture économique peut avoir un effet à la fois sur le montant du revenu gagné et la possibilité de recouvrement des comptes à recevoir.
(d) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, suite à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois le *Rapport sur les plans et les priorités* présenté, BAC ne mettra plus à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le *Rapport ministériel sur le rendement*.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor en vigueur dans le cadre de l'exercice 2012-2013. Ces conventions comptables, énoncées ci-après, s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada.
Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Bibliothèque et Archives Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à BAC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif ainsi que dans l'État de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes complémentaires aux états financiers prospectifs (non auditées)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Bibliothèque et Archives Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par BAC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par BAC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de BAC et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que BAC a le droit de prélever du Trésor sans aucune autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
i) Les ventes de marchandises et de produits d'information sont des revenus provenant de droits réglementaires et sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
ii) Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
iii) Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
iv) Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de BAC. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas d'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
i) Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
ii) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.
iii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite :
Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Bibliothèque et Archives Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de BAC découlant du régime. La responsabilité de BAC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii) Indemnités de départ :
Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers prospectifs.

(i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. BAC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	40 ans
Matériel et outillage	5 – 15 ans
Matériel informatique	3 – 10 ans
Logiciels	2 – 7 ans
Autres équipements, incluant l'ameublement	5 – 10 ans
Véhicules	3 – 15 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en cours de construction et les logiciels en cours de développement sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

(j) Collections

Les collections de BAC sont présentées aux états financiers à la valeur nominale de 1 000$. Les éléments de la collection sont comptabilisés à la dépense au cours de l'exercice où ils sont acquis. Les éléments reçus de la part du gouvernement fédéral et des ministères ne sont pas présentés dans l'état de la situation financière.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes complémentaires aux états financiers prospectifs (non auditées)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

5. Autorisations parlementaires

Bibliothèque et Archives Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif et dans l'état de la situation financière prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de BAC diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées	**Résultats estimatifs 2013**	**Résultats prévus 2014**
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	156 826 $	152 458 $
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(52 613)	(48 232)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 003)	(3 749)
Montant estimatif comptabilisé pour le réaménagement des effectifs	3 000	0
Diminution des avantages sociaux futurs	4 010	4 192
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	350	50
Remboursement de charges des exercices antérieurs	20	30
Revenu non disponible pour dépenser	200	191
Perte sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	(8 499)	0
Autres	(60)	0
	(56 595)	(47 518)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	20 102	3 697
Autorisations utilisées prévues	120 333 $	108 637 $

(b) Autorisations demandées :	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Autorisations demandées :		
Crédit 55—Dépenses de fonctionnement	95 862 $	95 113 $
Crédit 60—Dépenses en capital	19 353	2 957
Autorisations législatives	11 697	10 567
Autorisations demandées prévues	126 912	108 637
Ressources inutilisées prévues (p. ex. fonctionnement, affectations bloquées)	(6 579)	0
Autorisations utilisées prévues	120 333 $	108 637 $

6. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les créditeurs et les charges à payer de BAC.

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs—autres ministères et organismes	1 217 $	1 213 $
Créditeurs—parties externes	3 012	4 016
Total des créditeurs	4 229	5 229
Charges à payer	340	554
Total des créditeurs et des charges à payer	4 569 $	5 783 $

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	1 008 $	1 080 $
Somme à recevoir prévue	595	612
Revenus constatés	(523)	(598)
Solde de clôture net	1 080 $	1 094 $

8. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés de Bibliothèque et Archives Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de services admissibles multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que BAC versent des cotisations couvrant le coût du régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 8 050 634 $ en 2012-2013 et à 6 920 821 $ en 2013-2014, soit environ 1,6 (1,8 fois en 2012-2013) fois les cotisations des employés.

La responsabilité de BAC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Bibliothèque et Archives Canada verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	11 156 $	7 551 $
Charge pour l'exercice	1 526	1 814
Indemnités de départ versées prévues pendant l'exercice	(5 131)	(6 006)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	7 551 $	3 359 $

Bibliothèque et Archives Canada

Notes complémentaires aux états financiers prospectifs (non auditées)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

9. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les comptes débiteurs et les avances de BAC.

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs—autres ministères et organismes fédéraux	316 $	318 $
Débiteurs—parties externes	47	50
Avances aux employés	9	9
	372 $	377 $

10. Immobilisations corporelles

Coût (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Reclassification et transferts	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Bâtiments	8 001	0	0	0	8 001
Matériel et outillage	850	15	0	0	865
Matériel informatique	3 032	10	0	0	3 042
Logiciels	17 220	0	600	0	17 820
Autres équipements	37 466	880	0	0	38 346
Véhicules	462	0	0	0	462
Améliorations locatives	2 055	0	16 343	0	18 398
Améliorations locatives en cours de construction	14 136	2 207	(16 343)	0	0
Logiciels en cours de développement	57	585	(600)	0	42
	83 279 $	3 697 $	0 $	0 $	86 976 $

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement	Reclassification et transferts	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Bâtiments	433	200	0	0	633
Matériel et outillage	720	12	0	0	732
Matériel informatique	2 975	23	0	0	2 998
Logiciels	12 239	1 497	0	0	13 736
Autres équipements	18 916	1 269	0	0	20 185
Véhicules	404	46	0	0	450
Améliorations locatives	588	702	0	0	1 290
	36 275 $	3 749 $	0 $	0 $	40 024 $

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Bâtiments	7 568	7 368
Matériel et outillage	130	133
Matériel informatique	57	44
Logiciels	4 981	4 084
Autres équipements	18 550	18 161
Véhicules	58	12
Améliorations locatives	1 467	17 108
Améliorations locatives en cours de construction	14 136	0
Logiciels en cours de développement	57	42
	47 004 $	46 952 $

Les reclassifications et transferts des immobilisations en construction représentent les actifs qui sont mis en service au cours de l'exercice et transférés dans d'autres catégories d'immobilisations pertinentes.

11. Collections

Bibliothèque et Archives Canada préserve la mémoire collective de la nation et du gouvernement du Canada et rehausse le sentiment d'identité nationale.

Bien que la valeur nominale attribuée à la collection dans ces états financiers soit conforme aux normes du secteur public canadien, celle-ci n'est pas représentative de la valeur historique ou de la valeur marchande de la collection. Malgré le fait qu'elles ne sont pas capitalisées comme le sont d'autres actifs tels que les immeubles ou l'équipement, ces collections irremplaçables ont une valeur légale, probante, culturelle et, bien sûr, monétaire inestimable pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de toutes les générations à venir. Celles-ci incluent le matériel documentaire remis sans frais par les ministères, et les publications reçues en vertu du dépôt légal, les éléments acquis ainsi que les éléments reçus à titre gracieux et pour lesquels un reçu pour fins d'impôts a pu être émis.

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Bibliothèque et Archives Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BAC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, BAC a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services fournis gratuitement à Bibliothèque et Archives Canada

Au cours de l'exercice, BAC reçoit gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif de BAC :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Installations	46 053 $	42 752 $
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	6 548	5 468
Indemnisation des accidentés du travail	12	12
	52 613 $	48 232 $

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif de BAC. Similairement, BAC gère pour le compte de plus de 90 autres organismes du gouvernement du Canada, des dossiers de tout format.

b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères

Depuis septembre 2011, Bibliothèque et Archives Canada coordonne et administre les fonds du réseau des petits organismes fédéraux. En date des présents états financiers prospectifs, BAC prévoit dépenser 335 250 $ au nom du réseau. Les prévisions et les charges à l'égard des activités du réseau sont indiquées dans les états financiers prospectifs des organismes membres et non dans ceux de Bibliothèque et Archives Canada.

c) Autres opérations entre apparentés

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(en milliers de dollars)	
Charges—autres ministères et organismes fédéraux	11 805 $	10 750 $
Revenus—autres ministères et organismes fédéraux	35	36

Les charges et les revenus inscrits à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Bibliothèque et Archives Canada

Notes complémentaires aux états financiers prospectifs (non auditées)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

13. Informations sectorielles

La présentation de l'information sectorielle repose sur l'architecture des activités de programmes de Bibliothèque et Archives Canada. Elle est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées prévues et les revenus générés prévus pour les principales activités de programme, par principaux articles de dépense et par principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014						
		(en milliers de dollars)						
	Total	Instruments de réglementation et outils de tenue des documents	Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	Documentation de l'expérience canadienne	Conservation de la mémoire continue	Exploration des ressources documentaires	Services internes	Total
Paiements de transfert	**36** $	0	0	0	0	36	0	**36** $
Charges de fonctionnement								
Salaires et avantages sociaux	**86 914**	3 719	6 807	13 026	11 010	28 737	18 510	**81 809**
Locaux	**46 053**	594	12 462	2 845	20 805	3 759	2 287	**42 752**
Services professionnels et spéciaux	**6 419**	125	275	1 448	4 432	1 906	3 307	**11 493**
Entretien et réparation	**1 090**	0	25	4	3 758	156	404	**4 347**
Amortissement des immobilisations corporelles	**3 003**	0	217	176	1 991	1 279	86	**3 749**
Acquisition de machinerie et matériel	**1 076**	14	11	4	1 382	389	486	**2 286**
Services publics, fournitures, approvisionnements	**749**	0	347	97	1 157	556	118	**2 275**
Frais de location	**1 810**	0	74	148	285	424	1 047	**1 978**
Voyages	**521**	16	98	150	91	161	177	**693**
Dépenses diverses	**1 156**	0	320	652	15	308	221	**1 516**
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	**8 499**	0	0	0	0	0	0	**0**
Total—charges de fonctionnement	**157 290**	4 468	20 636	18 550	44 926	37 675	26 643	**152 898**
Total—charges	**157 326**	4 468	20 636	18 550	44 926	37 711	26 643	**152 934**
Revenus								
Vente de marchandises et de produits d'information	**283**	0	0	0	0	270	0	**270**
Gain sur l'aliénation d'actifs non financiers	**200**	0	0	0	0	0	190	**190**
Autres revenus	**62**	0	0	0	0	15	61	**76**
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	**(45)**	0	0	0	0	0	(60)	**(60)**
Total—revenus	**500**	0	0	0	0	285	191	**476**
Coût net des activités poursuivies	**156 826** $	4 468	20 636	18 550	44 926	37 426	26 452	**152 458** $